

Betterave

Normandie

BSV n°18 du 10 août 2022



Animateur référent

Alexandre METAIS ITB 02.35.12.26.72 a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD ITB 02.35.12.26.72 n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité







A retenir

✓ Maladies du feuillage : 100 % des sites ont atteint le seuil de risque T1, principalement pour la rouille ou la cercosporiose. L'évolution des maladies progresse légèrement avec la chaleur et le sec. On observe de l'oïdium avec des fréquences qui augmentent.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 17 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations:

- > Eure (9 parcelles observées)
- 9 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 2 à 27%)
- 3 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 14 %)
- 7 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 10 à 64 %)
- 3 parcelles atteignent le second seuil de risque en oïdium
- 3 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 1 à 2 %)
 - Seine-Maritime (8 parcelles observées)
- 7 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 18 %)
- 3 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 7 %)
- 8 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 8 à 80 %)
- 4 parcelles atteignent le second seuil de risque en rouille
- 4 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 2 à 4 %)

- Eure : tous les sites ont atteint le seuil de risque T1 pour une ou plusieurs maladies. La rouille et la cercosporiose progressent légèrement. L'oïdium progresse peu. Le seuil de risque T2 est atteint sur trois parcelles pour la rouille et un site pour la cercosporiose.
- Seine-Maritime: tous les sites ont atteint le seuil de risque T1 pour une ou plusieurs maladies. Légère progression de la rouille et de la cercosporiose. La rouille atteint le seuil de risque T2 sur 4 sites.

Cartographie des observations du 10 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)



Comment lire cette carte?

T0: seuil de risque maladies non atteint

T1: seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser

12 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

Seuils de risque :

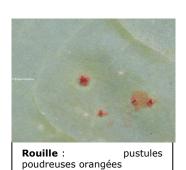
Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



grisâtre poudreux.





Ramulariose: taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. Contrôler à la loupe la présence de points blancs.



Cercosporiose: arises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. . Contrôler à la loupe la présence de points noirs.